

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 septembre 2016

Les marchés de gros de l'électricité, du gaz naturel et du CO₂ au 2^e trimestre 2016 (données au 30/06/2016)

Électricité : Baisse des prix malgré une disponibilité nucléaire en baisse

Au 2^e trimestre 2016, les températures en écart moyen négatif par rapport aux normales ont eu pour conséquence une augmentation de 2,7 % de la consommation par rapport au 2^e trimestre 2015 (T2 2015). Le taux de production nucléaire a diminué de 2,3 % suivant la tendance de la disponibilité qui a diminué de 2,5 % par rapport au T2 2015. Cette diminution a été, en partie, compensée par une meilleure production hydraulique en hausse de 4,9 % par rapport au T2 2015. Dans ce contexte, le solde exportateur a diminué de 4 % par rapport au T2 2015.

Du fait de la diminution de la disponibilité nucléaire et du contexte favorable du prix des énergies, les moyens de production fossiles ont été beaucoup plus sollicités qu'au T2 2015 avec une augmentation du taux de production de la filière charbon de 6,8 % par rapport au T2 2015 dans un contexte de diminution de 39 % de la capacité installée. Le taux de production de la filière gaz affiche une hausse de 16,7 % par rapport au T2 2015.

Les prix sur le marché à court terme (enchère EPEX Spot) ont chuté de 6,7 % comparés au T2 2015, à 25,9 €/MWh malgré la hausse de consommation, entraînés par la baisse des prix des combustibles fossiles et du CO₂.

En revanche, le prix du produit Calendaire 2017 (livraison en 2017) est remonté de 23 % au cours du 2^e trimestre 2016, pour s'établir à 33,13 €/MWh suivant le rebond des prix des commodités et par l'annonce relative au projet de mise en place d'un prix plancher du carbone. Elle s'est accompagnée d'une forte hausse des volumes échangés (+42 % par rapport au trimestre précédent) en lien avec les craintes de remontée éventuelle des prix.

Gaz naturel : stabilisation des prix et hausse de la consommation

Au 2^e trimestre 2016, la consommation de gaz en France a augmenté de 13 % par rapport au 2^e trimestre de l'année précédente, notamment en raison d'une demande plus importante des centrales électriques fonctionnant au gaz (+ 50 %, soit 5 TWh) et des clients du réseau de distribution (+19 %, soit 8 TWh).

Les prix du gaz se sont stabilisés sur le segment spot (+1 % sur le day-ahead) et sont en légère hausse sur le marché à terme, conduisant à un différentiel de prix entre été et hiver également en hausse, à 0,5 €/MWh. L'écart de prix entre les régions du Nord de la France (PEG Nord) et du Sud (Trading Region South) s'est établi en moyenne à 0,3 €/MWh sur le spot et 0,2 €/MWh sur le segment à terme.

Les volumes échangés sur les marchés intermédiés sont en baisse sur tous les segments par rapport au trimestre précédent, en raison de la saisonnalité du marché. Néanmoins ils sont en hausse par rapport à l'année dernière et cela s'explique notamment par la hausse des volumes de produits à terme échangés sur les plateformes des courtiers, qu'ils soient mensuels (+95 %) ou saisonniers (+44 %). Les volumes échangés sur les marchés spot progressent quant à eux de 5 % par rapport au T2 2015. Cette progression est observée sur les bourses tandis que les volumes diminuent sur les plateformes des courtiers.

20 septembre 2016

CO₂ : prix des quotas d'émission (EUA) en baisse avec une forte volatilité

Au 2^e trimestre 2016, le prix moyen spot du produit EUA est en légère hausse (+2,6 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2016, s'établissant à 5,75 €/tCO₂. Cependant, il est à noter qu'il a fortement augmenté en avril, à la suite des annonces du gouvernement français quant à la création d'un prix plancher du carbone et fortement chuté au cours du mois de juin, à la suite du référendum britannique sur le Brexit.

Les volumes EUA échangés (1810 Mt) ont diminué par rapport au trimestre précédent (-7 %). Les volumes EUA échangés sur les bourses et sur les plateformes de courtage ont respectivement diminué de 11 % et augmenté de 20 %.

La rentabilité théorique pour une centrale thermique au charbon a augmenté de 11 % pour s'établir en moyenne à 19,4 €/MWh en pointe pour l'échéance à un an. De même, celle d'une centrale thermique au gaz a augmenté de 60 % pour atteindre 6,1 €/MWh en pointe pour la même échéance. Ceci s'inscrit dans un contexte de hausse des prix à terme de l'électricité sur le trimestre.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.